Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Lille
Hauts-de-France

L1 LPE : UE 2.5 LVE, Évaluation S1&2

Année universitaire 2026-27

Principes :

- Promouvoir le principe d'une évaluation formative et formatrice au sein de la formation validant une partie de la formation.

- Répondre aux attendus de l'arrêté du 1e janvier 2026 fixant le cadre national des masters enseignement et éducation et visant « la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL).

- Attester de la maîtrise de la compétence à communiquer langagièrement et de la capacité à mobiliser des stratégies de compréhension, de production, d'interaction et de médiation, ainsi que de la capacité à s'adapter à des situations de communication en contexte plurilingue et interculturel, en situation d'apprentissage et de communication professionnelle.

Épreuves :

- **Évaluation sur table en cours de semestre pendant les heures de cours* :**

S1 : compréhension écrite type CLES 1, niveau visé B1, 1 note sur 20

S2 : compréhension orale type CLES 1, niveau visé B1, 1 note sur 20

***L'enseignant•e informera la scolarité de son site et les étudiant•s concerné•es au moins 15 jours avant l'épreuve afin que les besoins des étudiant•es en situation de handicap puissent être satisfaits.**

- **Dossier**

À la fin de chaque semestre, chaque étudiant•e doit remettre un dossier individuel à son enseignant•e à une date fixée au calendrier commun.

Le dossier est déposé exclusivement au ***format pdf***. L'en-tête comporte obligatoirement le Nom, Prénom, le parcours, le n° d'étudiant•e, la langue choisie, le nom de l'enseignant•e, et le semestre.
Le nommage du fichier doit respecter la convention suivante (les mentions inutiles sont à supprimer)**:**
Nom_Prénom_parcours_Nom du Formateur_/anglais/espagnol/_L1_S1/2

Le dossier est composé de documents oraux et écrits réalisés par les étudiant·es dans le cadre des cours de langue du semestre ou de l'année et représentant le travail des étudiant·es dans chaque activité langagière en réponse à des tâches attribuées par l'enseignant·e référent·e. Les documents fournis peuvent revêtir différentes formes : textes, hyperliens vers des fichiers son / vidéo / productions en lignes, etc. Le travail personnel, dont il est rendu compte à travers un journal de bord, est également valorisé. Le dossier reçoit une note sur 20.

Au semestre 2, les documents doivent rendre compte d'un niveau minimum visé B1 du CECRL.
Critères de réussite (voir tableau ci-après):
NB : L'intégralité des descripteurs du CECRL ne pouvant être reproduite ici, le tableau en propose une version synthétique, avec des indicateurs volontairement simplifiés pour faciliter la lecture et le positionnement, et invite à consulter son enseignant•e ou le CECRL pour une définition plus complète des attendus.

Seconde chance : En cas de moyenne inférieure à 10, une nouvelle épreuve écrite (compréhension écrite et/ou compréhension orale), à une date fixée au calendrier commun, ou une amélioration du dossier selon les

recommandations de la correctrice ou du correcteur, seront demandés pour une date fixée au calendrier commun.

*https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270

Indicateurs	Niveau à construire	Niveau à consolider	Niveau attendu	Niveau dépassé	Note /20
1-Niveau de langue global (compréhension et expression – composantes linguistique et pragmatique) (d'après les descripteurs du CECRL*)	**Niveau A1** **Premiers acquis** Compréhension de mots, expressions et messages très simples dans des situations familières. Expression limitée à des énoncés courts et simples, souvent avec l'aide de l'interlocuteur. Communication possible dans des situations très prévisibles.	Niveau A2 **Acquis élémentaires.** Compréhension de messages simples portant sur des sujets familiers et des situations courantes. Expression permettant de décrire, demander, répondre et échanger sur des sujets connus. Communication encore principalement liée à des situations familières.	**Niveau fonctionnel visé B1** Compréhension de l'essentiel de messages simples portant sur des sujets familiers et des situations courantes. Capacité à transmettre des informations, à prendre part à des échanges simples et à développer un propos compréhensible, **généralement simple et pouvant comporter des hésitations et des approximations. Le lexique, la précision grammaticale, la fluidité et la capacité à développer et structurer le propos sont encore à consolider.**	Niveau B2 (et plus) **Niveau d'autonomie visé aux termes de la licence (cf. continuum)** Compréhension de messages variés et de contenus plus complexes. Expression claire et structurée permettant de développer, argumenter et nuancer son propos. Lexique suffisamment étendu pour faire face à des situations variées, notamment professionnelles.	
Positionnement					**/5**
2-Réalisation des tâches (approche actionnelle)	Tâches non réalisées ou très partiellement réalisées. Compréhension insuffisante des consignes. Productions hors sujet ou incomplètes.	Tâches globalement comprises mais réalisation incomplète ou partiellement conforme. Respect irrégulier des consignes. Difficulté à exploiter pleinement les formats demandés.	Tâches réalisées conformément aux consignes. Productions conformes aux attentes (contenu, forme, support). Respect global du cadre donné par l'enseignant·e.	Tâches réalisées avec autonomie et enrichissement. Dépassement des consignes (initiative, extension, adaptation pertinente des productions). Excellente appropriation des formats et des objectifs.	
Positionnement					**/5**
3-Interaction et médiation (compétence à communiquer langagièrement en situation) (d'après les descripteurs du CECRL*)	Participation à des échanges très simples et prévisibles, principalement lors d'une sollicitation et/ou avec un accompagnement. Faible envie de communiquer. Utilisation des formulations courtes pour demander, répondre ou transmettre des informations élémentaires. Médiation possible de manière très ponctuelle.	Interaction très guidée. Échanges simples et peu développés. Compréhension partielle des interlocuteurs. Reformulation ou médiation très limitée.	Participation de manière volontaire à des échanges dans des situations courantes guidées ou professionnelles simples. Cherche à maintenir la communication. Capacité à transmettre des informations, à prendre en compte son interlocuteur et à reformuler ou expliquer des messages simples. **L'aisance, la spontanéité et l'adaptation aux situations moins familières restent à développer.**	Interaction fluide et adaptée aux situations et interlocuteurs. Échanges développés et pertinents. Bonne adaptation au contexte professionnel. Capacité à reformuler, expliquer et assurer une médiation efficace de contenus simples à complexes.	
Positionnement					**/5**
4-Qualité du journal de bord (réflexivité, analyse des besoins/apprentissages, mobilisation des activités langagières)	Absence de journal ou traces insuffisantes. Aucun suivi des apprentissages.	Journal descriptif, irrégulier. Peu d'analyse. Stratégies peu explicitées. Réflexivité limitée.	Journal régulier et structuré. Analyse des apprentissages et des progrès. Identification de stratégies langagières adaptées. Réflexivité présente.	Journal très structuré et approfondi. Analyse fine et critique des apprentissages. Forte réflexivité. Mobilisation consciente, variée et transférée des stratégies langagières.	
positionnement					**/5**